A l’attention des Maires de l’Oise,

Pour protéger la santé des postiers et de ses clients tout en assurant ses missions essentielles, et pour que le versement des prestations sociales aux allocataires se déroule dans les meilleures conditions possibles, La Poste met en place un dispositif adapté, accessible dès le 4 avril via les distributeurs automatiques de billets, et dès le 6 avril dans ses bureaux de poste.

Dès le samedi 4 avril et le dimanche 5 avril, les bénéficiaires qui disposent de cartes de retrait auront la possibilité d’effectuer des retraits dans les distributeurs automatiques de billets.

Ils ont reçu par ailleurs un sms pour les en informer.

Retrouvez la liste des 37 distributeurs de La Banque Postale pour votre département en pj. Les bureaux de poste seront fermés le samedi 4 avril et accueilleront de nouveau le public dès le lundi 6 avril.

A partir du lundi 6 avril, les opérations de retrait d’espèces, pour les allocataires clients de La Banque Postale, seront assurées dans 20 bureaux de poste dans votre département. Retrouvez la liste de ces bureaux dans ce message.

Les opérations de virement et de Western Union sont accessibles sur le site www.labanquepostale.fr et sur l’application sur smartphone et dans les agences Western Union.

La Poste mobilise ses salariés sur cette période y compris avec des appels à des volontaires d’autres fonctions pour offrir des renforts afin de fluidifier le trafic en bureaux de poste. Enfin, La Poste renforcera son dispositif de sécurité pendant la période.

A nouveau, je tiens à vous assurer de tout l’engagement des collaborateurs de La Poste pour soutenir et accompagner nos concitoyens.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l’expression de mes salutations respectueuses.

Yannick Le Merdy

Délégué aux relations Territoriales de l’Oise

La Poste –Société Anonyme au capital de 5364851 364 euros –356 000 000 RCS PARIS Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA –75015 PARIS